

## *Remarques sur le dictionnaire franco-letton 2002*

Beldava, Regina, Université de Lettonie

Linguistique française

Résumé: Ma communication s'inscrit dans un cycle de réflexions sur le dictionnaire Français-Letton, paru en 2002, à Riga, aux éditions Zvaigzne ABC et considéré comme l'ouvrage le plus complet et le plus représentatif dans le panorama lexicographique bilingue franco-letton. L'objectif principal de ma communication est de faire part de cette expérience inédite pour nous en faisant ressortir les principaux points de discussions et en esquissant les contraintes suscitées par le transfert vers une tierce langue et culture d'une base des données originale, initialement destinée aux usagers d'une langue cible différente. J'essaierai de montrer qu'un tel transfert ne saurait se faire d'une façon automatique car il y a trop de facteurs linguistiques, culturels et autres qui entrent en jeu et dont l'ignorance risque d'affecter doublement la qualité des versions de la langue d'arrivée .

### **1. Un projet lexicographique novateur**

En automne 2002 paraissait à Riga le dictionnaire Français-Letton – l'ouvrage le plus complet et le plus représentatif dans toute l'histoire de la lexicographie bilingue franco-lettonne. Ce dictionnaire, comportant environ 45 .000 entrées et plus de 250.000 traductions est l'aboutissement d'un travail collectif d'un grand nombre de personnes (traducteurs, rédacteurs et consultants en terminologie) et d'organismes dont l'Académie des Sciences de Lettonie, l'Université de Lettonie, le Ministère français des Affaires étrangères (DGCID), Centre Culturel français de Riga, la maison d'édition Zvaigzne ABC avec en tête, Mme Irēna Auziņa en tant que chef du projet et directrice éditoriale de l'ouvrage.

L'originalité de ce projet consistait en ce que les rédacteurs lettons ont, pour la première fois dans l'histoire lexicographique du pays utilisé la base des données électronique française faisant partie du corpus électronique du dictionnaire bilingue Hachette-Oxford (français-anglais/anglais-français) édité ensemble par deux des plus grands éditeurs d'ouvrages de référence – Hachette Livre et Oxford University Press en 1994. Il faut noter que ce corpus lui-même avait été composé à partir de deux bases des données textuelles de français et de l'anglais, ce qui était également une première en matière de création de dictionnaires bilingues à l'époque et ce qui a permis, selon ces éditeurs, « un repérage des mots et des traductions, toujours authentique et pertinent » et a façonné la personnalité unique de cet ouvrage (Corréard, Grundy, 1994, p.13 ). Disposer des entrées et de la structure élaborée des articles avait sans doute facilité le travail de l'équipe lettonne mais en même temps avait imposé des contraintes, avait suscité des discussions et avait constitué un véritable défi pour les rédacteurs lettons qui, eux, ne disposant pas de corpus textuel français ni de base des données analogue pour le letton étaient amenés à exprimer des sens et à traduire des expressions qui auparavant n'avaient jamais été traduites en letton et n'avaient jamais été fixées dans les dictionnaires. Au départ du travail, l'idée un peu naïve, selon laquelle il suffisait de remplacer simplement les correspondances anglaises du corpus par des versions lettones s'est très vite avérée comme fautive ; les rédacteurs lettons se sont heurtés à de véritables problèmes de traduction et de recherche des équivalents en confrontant directement les deux langues, le français et le letton, ce qui les a amenés à modifier dans certains cas la structure de l'article, à introduire des indications sémantiques supplémentaires ou à remplacer la traduction par les définitions explicatives là où elles ne figuraient pas dans la partie anglaise du répertoire. Cette même idée au début nous avait fait envisager aussi un développement du projet, à savoir, la création d'un dictionnaire bilingue letton-français réversible en utilisant les termes lettons obtenus pour la nomenclature de la

langue source. Pour des raisons multiples, dont le facteur temps, ce projet ne s'est pas réalisé mais nous en avons retenu la procédure comme méthode pour identifier certaines incohérences internes et des points faibles de l'ouvrage (Veisbergs, 2004, p.331). Mon propos est justement de relever certaines particularités du corpus qui ont été ressenties par les rédacteurs lettons comme gênantes, et qui nous ont amenées à nous poser des questions plus générales liées au transfert d'une banque de données originale, initialement destinée aux usagers d'une LC (langue cible) différente vers une tierce langue et culture, ainsi que d'évoquer quelques problèmes survenus aux cours du travail de traduction qui ont affecté la qualité des versions lettones.

## **2. Omissions et ajouts**

Bien que le profil du lecteur anglais ne soit pas identique à celui de l'utilisateur présumé letton de l'ouvrage, notre objectif principal était le même que celui des éditeurs de Hachette-Oxford - offrir un instrument de référence actuel et fiable aux traducteurs, étudiants, enseignants, au monde des affaires et aux spécialistes, - aussi peu d'omissions ou d'ajouts ont été faits au corpus de départ. Et notamment, l'accueil d'un important vocabulaire des domaines spécialisés constitue un avantage évident de notre dictionnaire par rapport aux autres ouvrages de ce genre parus en Lettonie à ce jour.

Cependant, fallait-il garder tout ? Ne fallait-il pas opérer certains choix en fonction des besoins et du profil du lecteur « moyen » letton ? Ainsi, au départ destinée au public anglophone et francophone, la base française, à notre avis, trahit un petit goût anglais en proposant une grande quantité de termes nautiques, sportifs, de vastes nomenclatures botaniques et zoologiques ainsi que de nombreux noms géographiques du monde anglo-saxon, tels les noms des comtés britanniques, qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un dictionnaire bilingue franco-letton. L'utilité de telles entrées nous a paru discutable d'autant plus que leur prononciation française n'y est pas donnée. On aimerait avoir à leur place des noms géographiques et leurs dérivés lettons et/ou ceux des régions voisines, mais cette idée ne s'est pas réalisée, sauf l'introduction de l'entrée du nom de la ville de *Riga* et l'invention de *Riguéens* pour ses habitants. En revanche, l'introduction au dernier moment d'une dizaine de termes « européens » est à saluer mais bien évidemment, avec l'entrée de la Lettonie, en mai 2004, à L'UE et l'augmentation considérable des textes à traduire du français vers le letton notre outil ne peut pas satisfaire aux besoins des traducteurs d'aujourd'hui.

Il faut savoir, qu'à l'époque où le travail sur le dictionnaire s'effectuait (1996 – 2001) la société lettone vivait des changements très profonds et très brusques dans tous les domaines de la vie : création de nouvelles institutions, passage à l'économie de marché et à la grande consommation, entrée des nouvelles technologies et l'accès direct à des sources variées d'information en tous genres en langues étrangères. Sur le plan linguistique cette ouverture magistrale de la société s'accompagnait d'un côté par le rejet des formes et des appellations anciennes évoquant la réalité soviétique, voire russe, et de l'autre côté, par l'entrée massive de nouvelles formes d'expression, de nouveaux mots, par ailleurs souvent calqués sur l'anglais. Notre dictionnaire est bien le reflet de cette époque de transition. Ainsi, globalement nous voyons que les domaines qui traditionnellement étaient plus développés dans le pays, qui comptent plus de spécialistes et où l'accueil des termes nouveaux est plus institutionnalisé (sciences, médecine, pharmacie, technique, droit, politique ) ou encore, qui socialement étaient plus valorisés en ce moment (finances, banque, partiellement économie, informatique) sont aussi le mieux représentés. Par contre, les domaines qui l'étaient moins, ainsi que ceux où le passage des termes se fait d'une façon plus spontanée se confondant à la langue commune, offrent des nomenclatures plus fragiles (commerce, arts ménagers, gastronomie, partiellement artisanat). C'est aussi là où des correspondances lettones souffrent d'imprécision en désignant les objectifs de travail lexicographique dans l'avenir.

## **3. Le lexique tabou : oser interpréter**

La présence massive des expressions populaires et du lexique tabou dans le corpus français qui sans doute en constitue la richesse, était un autre point d'hésitation car les dictionnaires lettons en général ont un caractère prescriptif et reflètent le « bon usage » de la langue. Il existe toujours, en letton, malgré une plus grande permissivité en la matière qu'on constate ces derniers temps, un plus grand écart qu'en français ou en anglais, entre l'usage oral et l'adoption à l'écrit, surtout par les dictionnaires, des termes familiers et vulgaires. Ces contraintes normatives externes ainsi que la censure interne des rédacteurs se font sentir dans les correspondances lettones de nombreuses expressions de ce genre, dont les gloses littéraires font sourire des bons connaisseurs des deux langues mais qui peuvent tromper les autres quant à leur emploi approprié et leur véritable signification. (Un jour il y aura certainement un éditeur qui osera imprimer ce vocabulaire anonyme letton ou letto-russe qui court les rues mais ne s'écrit jamais). Ceci dit, il faut reconnaître que le dictionnaire comporte certaines équivalences des mots tabou qui jusqu'alors n'avaient pas été mentionnés dans les dictionnaires lettons, comme, par exemple : **chier** – *dirst* ; **Salut, p'tite tête !** – *Sveiks, pimpi !* En soumettant ces entrées au test de « réversibilité » il est intéressant de voir que la traduction des autres expressions contenant les mêmes unités à l'intérieur de l'article porte un caractère neutre, voire recherché (p.ex. : **tu es chié, toi** – *tu esi drausmīgs ; tu esi neciešams ; tu krīti man uz nerviem*) comme si le traducteur, après avoir osé une fois serait aussitôt revenu à la « norme ». Censure oblige !

#### 4. Notation des homographes

En supposant que l'article d'un mot dans un dictionnaire bilingue soit perçu comme un certain type de texte fini à partir duquel l'utilisateur étranger va se construire une représentation globale du sens du mot donné à l'entrée, notre attention a été attirée par le traitement de certains types d'homographes qui sont relativement nombreux en français et pratiquement inexistantes en letton. Il s'agit surtout des couples Adj – N, comme *frais* – *frais*, n.pl ; *seconde* – *seconde*, n.f. ; *bas* – *bas*, n.m., *droit* – *droit*, n.m., mais aussi N – N, V – V : *fraise*, *gerber* et autres, qui dans le Hachette-Oxford sont regroupés sous une seule entrée. A la fin de l'article ces mots se succèdent dans les figements et dans les idiomes : *frais de scolarité...frais de représentation... nous voilà frais !* On pourrait imaginer qu'un lecteur étranger peu averti essaierait de faire des rapprochements trop directs entre, p.ex., l'idée de 'froid' et des 'dépenses' ou bien entre l'action de faire les gerbes et 'vomir' que les Français ne feront probablement pas. Il est intéressant de noter que les étudiants lettons de français à qui nous avons demandé de « relire » certains articles contenant les homographes ont ressenti celui du mot *gerber* comme « douteux » ou même « erroné ». Ajoutons aussi qu'à notre avis, le traitement des homographes (Adj – N) dans un seul article alourdit parfois sa lecture et ne facilite pas la consultation du dictionnaire.

#### 5. Notation et interprétation des polysémies

La plupart des entrées du dictionnaire présente des unités lexicales polysémiques dont les sens sont hiérarchisés et représentés dans les différentes parties de la structure de l'article. Nous nous sommes intéressés surtout aux cas des polysémies externes ou « contrastives » (Lederer, 1994, p 71.) de différente nature qui se découvrent par comparaison avec la langue lettone quand celle-ci propose un *distinguo* là où ni le corpus français, ni la correspondance anglaise n'en font pas, ou bien si ces distinctions sont différentes. Dans ces cas une intervention dans la matrice proposée de l'article était nécessaire. Pourtant, intervenir dans la structure de l'article n'était pas toujours une opération aisée à faire. Par exemple, pour le verbe *hacher* il fallait faire ressortir le sens de 'hacher avec un hachoir' (*malt* –lett.) qui, en letton, est lexicalement différencié du 'hacher au couteau'. Comment le noter ? On pouvait soit introduire dans la base française une indication sémantique supplémentaire, soit, contredisant les exigences des éditeurs, proposer les deux, voire trois traductions (*malt*, *kapāt*, *sasmalcināt*), espérant que le lecteur letton (mais pas français !) saura faire la distinction en contexte concret. Ajoutons que l'ignorance de ces

polysémies peut amener parfois aux confusions et aux contresens évidents, comme, par exemple, dans le cas de *accuser/s'accuser* qui, en letton, peuvent effectivement donner *apsūdzēt, vainot (kādu), uzņemties vainu, uzvelt vainu, vainot citam citu*. Or, le rédacteur letton a privilégié la seule interprétation par le mot *apsūdzēt*, ce qui ensuite l'a fait traduire l'exemple *elle s'accuse pour protéger son amant* par une phrase bien déconcertante : *viņa apsūdz sevi mīļākā aizstāvēšanā* (elle s'accuse publiquement d'avoir protégé son amant ?\* ) au lieu de : *viņa uzņemas vainu lai paglābtu savu mīļāko*. En fait, les polysémies externes devraient attirer plus d'attention de la part des lexicologues car celles-ci permettent notamment de découvrir et de mettre en évidence les particularités du sens lexical qui pourraient échapper à l'analyse unilingue des mots.

## 6. Notation et interprétation des collocations

Ce dictionnaire est aussi innovateur parce que, pour la première fois dans le panorama lexicographique franco-letton il introduit les indicateurs de collocation. Les collocations, entendues comme des mots qui tendent à souvent apparaître ensemble, sont indissociables de la notion de corpus textuel puisque c'est la récurrence même des associations lexicales dans les textes qui leur confère le statut de collocation (Sinclair, 1991, pp. 11- 13). Or, notre dictionnaire n'est pas, comme dans le cas du Dictionnaire Hachette-Oxford, le résultat d'une analyse comparative, voire contrastive de deux bases de données textuelles, l'une française, l'autre anglaise, sur lesquelles deux équipes lexicographiques distinctes ont travaillé. Dans notre cas l'absence des données textuelles pour la langue cible et la langue source est une des raisons principales pourquoi l'interprétation des collocations était la partie de l'article qui avait posé le plus de problèmes aux traducteurs lettons et qui est aussi la partie la plus difficile à manier pour les utilisateurs. Le codage lexical lemmatisé des collocations, trop abstrait et peu informatif pour les besoins de traduction vers une langue flexionnelle et culturellement éloignée en est une autre.

Nous avons examiné plus spécialement quelques entrées verbales dont, par exemple, cette acception du mot -'s'interrompre'(pluie, conversation, fête) **to stop** – où les trois collocatifs nominaux du verbe sont regroupés en fonction de la correspondance anglaise 'to stop'. Pourquoi ne pas traduire *to stop* « à l'aveugle » ? Parce que ici, la traduction doit rendre compte de la valeur phasique spécifique du verbe pronominal français et qui, en letton, tout comme en français par ailleurs, est lexicalement différenciée des sens proches de *s'arrêter, se terminer, finir*. Le rédacteur letton y a été sensible et a choisi le verbe *mitēties*, mais qui, il est vrai, ne convient qu'au mot *pluie*. Les deux autres collocatifs proposés (*conversation, fête*) sont restés sans traduction, ou, plutôt, disons, sans représentation en letton: soit le rédacteur s'y est laissé influencer par le schéma anglais, soit il s'est arrêté devant les problèmes que posent les deux derniers collocatifs proposés dans l'exemple cité. En effet, multipliant des contextes nous apercevons que '*conversation*'- *saruna* fait apparaître au moins quatre collocatifs verbaux possibles en letton dont chacun évoque une situation référentielle différente : *pārtrūkt*, *aprauties* - s'interrompre brusquement à cause d'un facteur indéterminé, (p.ex..au téléphone) ; *aptrūkties* - parce que'on est gêné, ou on n'a plus rien à se dire ; *noklust* - est un verbe de perception auditive supposant un « observateur » qui constate que les gens cessent de parler, employé plutôt avec le sujet pluriel. Ici c'est le problème « d'embarras de choix » qui se pose, car en principe, en l'absence du corpus textuel français d'où ce syntagme avait été relevé, la notation sommaire de la collocation admet toutes ces traductions. Pour faire un choix le traducteur letton a besoin des informations supplémentaires dont la plus importante (et la minimale) serait l'indication de la possibilité de l'emploi de ce collocatif au pluriel qui permettrait de différencier *noklust/pārtrūkt*. Ensuite on pourrait spécifier plus en fonction de manière, de cause mais cela aurait exigé une analyse préalable du corpus textuel français et une intervention plus poussée dans la structure de l'article.

En revanche, le cas de 'fête' est plus délicat car en fait, aucun verbe letton ne semble pouvoir réaliser le patron syntaxique proposé (N est le sujet du verbe) : ici nous voyons un

cas typique de l'incompatibilité des fonctions lexicales et des possibilités combinatoires des deux unités dans les deux langues et, par conséquent, l'absence d'une correspondance « exigée » par la matrice française. Dans le discours on peut en imaginer une traduction en utilisant un dérivé sémantique du mot 'fête' - *svinibas*, qui accentue le sens de processus de 'fêter' : *pārtraukt svinibas*, mais qui réalise un autre patron syntaxique (N est le COD du verbe). A son tour, le recours fréquent à la forme passive que nous avons constaté dans les traductions des collocations verbales du même type syntaxique, produit une construction infinitive passivée trop artificielle en letton, (ici cela pourrait donner : *tikt pārtrauktām svinībām*), qu'on pourrait utiliser le cas échéant mais qui est ressentie comme gênante et qui ne passerait pas le test de « réversibilité ». Quelles solutions peut-on proposer pour les cas pareils d'incompatibilité? Si nous nous tenons à notre exemple, on peut envisager les deux démarches. La première serait de laisser représenter toutes les trois collocations du verbe *s'interrompre* par le seul verbe letton *mitēties* comme l'avait fait le traducteur. Dans ce cas, la matrice française et le regroupement des collocatifs du verbe ne seront pas modifiés mais l'accès au sens et à la forme de ces emplois sera gêné pour la plupart des utilisateurs de l'ouvrage, tant français que lettons : seuls les bons connaisseurs des deux langues, resp., traducteurs, sauront, tout comme nous en venons de le faire, faire des rapprochements sémantiques entre le verbe letton et les collocatifs français ; ils sauront probablement aussi rétablir des liens syntaxiques et les formes morphologiques acceptables de ces unités. Or, que cherchent le plus souvent les traducteurs dans un dictionnaire bilingue ? Justement, une solution, une idée, une forme attestée pour traduire un mot ou une expression. Dans ce cas, ils ne les trouveront pas et donc, quelle en est l'utilité ? La deuxième démarche est celle que nous préconisons et qui consiste à choisir la correspondance pour la deuxième collocation en fonction de la situation qui nous semble être la plus commune (celle de la conversation au téléphone, par exemple) et représenter la troisième (celle, où nous avons constaté l'absence d'une possible correspondance verbale lettonne) par une phrase. Dans ce cas il aurait fallu réarranger les deux premiers collocatifs et transférer la troisième collocation dans la partie des exemples.

## Conclusion

A travers les quelques exemples examinés plus haut je voulais justement montrer qu'à tous les niveaux, une base de données originale, destinée à un autre public cible et qui reflète les relations entre les deux langues, le français et l'anglais, n'est pas exportable telle quelle vers une tierce langue, le letton, d'une façon automatique. Globalement, et à posteriori, je pense, qu'avant même d'entreprendre un transfert pareil il aurait fallu faire tout un travail d'analyse et de réflexion ; intervenir dans la structure de l'article d'une façon plus radicale en utilisant le corpus textuel français : 1/ exemplifier les collocations qui n'ont pas de correspondances lettones ; 2/ remplacer les infinitifs « gênants » qui occultent le sujet et renforcent le caractère abstrait de l'unité, par une forme conjuguée plus représentative ; 3/ élaborer un système de notation des polysémies externes au service de l'idée des correspondances du « mot pour mot », car il est évident, que les traducteurs lettons seront tentés de « couvrir » l'extension du mot français, avec lequel généralement on peut dire plus de choses, par plusieurs mots lettons, (et vice-versa – éliminer des doublets inutiles). Malgré tout ce qui vient d'être dit et malgré son lot d'autres insuffisances, ce dictionnaire a marqué l'histoire lexicographique franco-lettonne de notre pays et reste, curieusement, le meilleur outil disponible actuellement sur le marché.

Références bibliographiques:

Auziņa, I. et al. (2002): *Dictionnaire Français-Letton*. Zvaigzne ABC, Riga.  
Corréard, M-E., V. Grundy (1994). *Le Dictionnaire Hachette-*

- Oxford français-anglais – anglais-français. Hachette Livre, Oxford University Press, Oxford, New-York, Toronto.
- Lederer, M. (1994): *La traduction aujourd'hui*. Hachette F.L.E., Paris.
- Sinclair, J. (1991): *Corpus, Collocation*, Oxford University Press, Oxford.
- Veisbergs, A. (2004): Reversal as Means of Building a New Dictionary, in: G.Williams & S.Vessier (eds): *Actes EURALEX '2004 Proceedings*. UBS, Lorient, pp.327-332.